
Discours prononcé par l'orateur de la société populaire de Montpellier à la cérémonie funèbre votée par le peuple au représentant du peuple Beauvais, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours prononcé par l'orateur de la société populaire de Montpellier à la cérémonie funèbre votée par le peuple au représentant du peuple Beauvais, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 255-258;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29205_t1_0255_0000_8

Fichier pdf généré le 01/02/2023

» Au souvenir de cette perte récente, est venu se mêler le souvenir d'un représentant mort, comme Beauvais, victime de la férocité des satellites des tyrans. Né parmi nous, Fabre nous avait donné l'exemple de toutes les vertus sociales. Appelé sur le grand théâtre de la représentation nationale, il a laissé dans la France entière le souvenir de ses vertus républicaines... Beauvais, Fabre, vous n'êtes plus ! que dis-je ? vous vivez dans les cœurs de tous les Français; vous vivez au Panthéon; vos mânes seront vengés » (*applaudissements*).

La députation félicite Convention sur ses glorieux travaux, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait détruit la faction de l'étranger, l'aristocratie et le modérantisme (1).

Représentants du peuple, nous sommes chargés de vous féliciter de la part de nos concitoyens sur vos glorieux travaux; restez à votre poste, le salut de la patrie le commande. Il vous demande la proscription de la faction de l'étranger et des complices de l'aristocratie et du modérantisme; notre langue est simple, nos cœurs sont purs, notre conduite sera toujours énergique (2). (*On applaudit à plusieurs reprises.*)

On fait ensuite [CAMBON] (3) lecture du procès-verbal contenant le détail des honneurs funèbres rendus à Beauvais dans la commune de Montpellier.

Procès-verbal de la pompe funèbre de Beauvais, représentant du Peuple français, mort à Montpellier, le octidi germinal, à neuf heures du matin, l'an deuxième de la République française une et indivisible.

A peine apprit-on la mort de Beauvais, que des membres de la société populaire et des corps administratifs, réunis à des artistes célèbres, s'occupèrent des honneurs à rendre à ce grand homme.

Le jour de la pompe fut fixé au lendemain nonidi.

La société populaire, les autorités civiles et militaires et un détachement de la garde nationale se réunirent à la maison commune à quatre heures de l'après-midi.

Le cortège se rendit au lieu où le corps de Beauvais étoit déposé. Il fut porté par des membres de la société populaire, au Champ-de-Mars, dans un profond recueillement. Là, il fut placé sur un bûcher, au bruit réitéré du canon, et en présence d'un peuple immense, dont le chœur répétoit l'hymne patriotique (mourir pour sa patrie), exécuté par une musique militaire.

Le bûcher fut allumé par les autorités constituées. Un feu constant et vif fut entretenu. Des commissaires de la société populaire, des autorités constituées et de la force armée restèrent toute la nuit autour du bûcher, et re-

cueillirent dans une urne les cendres précieuses de ce martyr de la liberté.

Aujourd'hui décadi, au lever du soleil, le canon s'est fait entendre. A neuf heures, la société populaire, les autorités constituées, la force armée se sont rendus au Champ-de-Mars, où le peuple étoit déjà.

Le cortège en est parti, un détachement de la garde nationale ouvrait la marche; il étoit suivi d'un grand nombre de citoyennes vêtues de blanc, portant des branches de laurier et de cyprès. Les membres de la société populaire venoient ensuite. Au milieu étoit le président portant dans ses bras l'urne cinéraire couverte de fleurs et d'une couronne civique, d'où flot- toient quatre rubans tricolores que tenoient quatre présidents des autorités constituées.

De jeunes-citoyennes, vêtues de blanc, portant des corbeilles de fleurs, entouraient l'urne.

Succédoient les autorités civiles et militaires. La garde nationale bordait la haie. Une musique militaire exécutoit des airs analogues à la pompe.

Dans les groupes étoient différentes inscriptions.

Après avoir parcouru divers quartiers de la commune, le cortège s'est rendu au temple de la Raison. L'urne y a été déposée. De jeunes citoyennes l'ont couverte de fleurs. Trois discours y ont été prononcés au milieu du plus grand silence. Une musique mélodieuse s'est fait entendre, et la pompe funèbre s'est terminée par des cris répétés, *Vive la République ! vive la Liberté ! vive la Montagne !* et par le serment solennel de venger les mânes de Beauvais.

Le peuple retiré, les membres des autorités constituées ont apposé leur sceau sur l'urne, qu'on a renfermée dans une caisse scellée aussi, et remise aux citoyens Michel fils aîné, et Franc fils aîné, commissaires nommés par la société populaire pour se rendre à la Convention nationale.

Signé, Ploton, président de la société populaire; Gas, maire; Franc-Sadé, président; Bancal, agent national du district; Quatreffages, président du département; Xavier Alger, président du comité de surveillance révolutionnaire (1).

La lecture de ce procès-verbal est couverte d'applaudissements (2).

DISCOURS

prononcé par l'Orateur de la Société populaire de Montpellier (3), à la cérémonie funèbre votée par le peuple, au Représentant du peuple Beauvais

Il est encore parmi nous une foule d'hommes pervers que notre terre rendue libre porte à regret, et la mort aveugle est venue frapper, parmi les patriotes, un défenseur courageux des droits du peuple, un héros de la liberté. Jamais plus foible voix ne se fit entendre dans

(1) P.V., XXXV, 46.

(2) C 300, pl. 1055, p. 27. Reproduit dans *Mon.*, XX, 157-58; *Débats*, n° 565, p. 305-306; Bⁱⁿ, 18 germ. Mention ou extraits dans *Mess. soir*, n° 598; *Batave*, n° 418; *J. Sablier*, n° 1244; *J. Perlet*, n° 563; *Ann. patr.*, n° 462; *J. Mont.*, n° 147; *C. Eg.*, n° 598; *Rép.*, n° 109; *M.U.*, XXXVIII, 302.

(3) *C. Eg.*, n° 598, précise que Cambon l'a lue en tant que « député de l'Hérault dont Montpellier est le chef-lieu ». *Débats*, n° 565, p. 307.

(1) P.V., XXXV, 47-49. Texte original dans C 296, pl. 1008, p. 21. Reproduit dans Bⁱⁿ, 18 germ.; *Débats*, n° 565, p. 307-308; *Mon.*, XX, 157-58. Extraits dans *Ann. patr.*, n° 465.

(2) *Ann. patr.*, n° 462.

(3) Il s'agit de Paré, présid^t du district.

une plus grande circonstance; un grand homme n'est plus; il ne nous reste que le souvenir de ses vertus et l'utilité de son exemple. Patriotes, accomplissons, vis-à-vis d'un patriote illustre, les derniers devoirs de la fraternité; hommes libres et justes, honorons la mémoire d'un martyr de la Révolution, racontons simplement les traits de sa vie pour offrir un modèle aux hommes publics, et livrons-nous à ce mouvement profond de sensibilité par lequel chaque patriote s'est dit au fond de son cœur, en apprenant la mort de Beauvais: plutôt à Dieu que j'eusse cessé d'être, et que le vertueux Beauvais pût encore défendre les droits sacrés du peuple.

Frères, trois jours sont à peine écoulés que nous voyions Beauvais; les marques profondes de ses longues souffrances pour la Patrie excitoient l'attendrissement des patriotes qui l'entouroient; il nous pressoit la main avec affection; la voix affaiblie, mais doucement animée par l'accent de sa sensibilité, il nous adressoit ces paroles: « J'ai été assez heureux pour » donner des preuves de mon dévouement à » la cause de la liberté: j'ai souffert pour ma » Patrie, je ne suis point à plaindre; je suis » parmi les patriotes; je ranimerai mon patriotisme au leur; j'ai peu de forces, mais bien » tôt, peut-être, j'en acquerrai; venez alors, mes » amis, venez voir votre frère. » Nous recueillions ces paroles touchantes, avec avidité, nous embrassions la flatteuse espérance; eh! qui de nous eût pensé que, trois jours après, nous devions perdre celui qui nous inspiroit un intérêt si tendre, parler de ses vertus en présence de sa dépouille inanimée, et ne garder de lui que son souvenir!

Beauvais naquit à Orléans; fils d'un médecin, il suivit la carrière paternelle; vertueux avec simplicité et énergie, il consacra ses talents à la santé du pauvre, et la fortune bornée qui fut pour lui le fruit d'un travail opiniâtre, il la consacra à servir l'amitié et à élever sa famille; il put être généreux, parce qu'il sut être économe; bon ami, il devint bon père, et il forma l'âme de ses enfans aux principes d'une morale sévère et aux mœurs d'une République; porté par caractère à ne jouir que des plaisirs naturels et doux que donne la pratique des vertus domestiques, incapable de faire fléchir dans la société les principes austères sur lesquels la probité repose, il sut aimer la solitude sous le règne d'une tyrannie corruptrice, et lorsque la France étoit asservie sous le joug de tous les préjugés, l'isolement étoit alors pour lui une jouissance; lancé dans le désordre social, il eût vu constamment le spectacle pénible des hommes puissants qui dominoient par l'erreur sur les esclaves qui obéissoient par habitude, Beauvais se consacra donc longtems dans un hospice national au soulagement de l'humanité souffrante.

Enfin, le 14 juillet, commença cette Révolution mémorable que les philosophes préparoient, et que le peuple français consolide encore chaque jour par ses efforts et ses sacrifices; les philosophes prêchèrent le peuple; ils lui firent connaître ses droits et sentir sa force; le peuple éprouva la volonté de détruire la tyrannie; un mouvement général fut imprimé; il s'engagea une lutte sanglante entre les préjugés et les

principes, entre les vertus et les crimes; il étoit simple que celui qui n'avoit évité les hommes que pour les servir dans sa retraite, que celui qui avoit réfléchi dans le silence sur les crimes du gouvernement et sur les vices que les institutions absurdes ont donné à des hommes bons par nature, se livrât avec enthousiasme à servir la cause de la liberté naissante; ici commence la vie publique du représentant Beauvais.

Avant la Révolution, Beauvais eût été dans ce qu'on appeloit le monde, ou méconnu ou persécuté; depuis la Révolution, il ne pouvoit rester dans la solitude sans devenir coupable; il se livra donc à la carrière politique la plus orageuse; il y porta l'ardeur d'une âme pure et la fermeté d'un sage. Depuis 1789 jusqu'à la première Législature, Beauvais fut président d'une section de Paris; déjà à cette époque, il commença à courir des dangers pour la franchise de ses opinions; à l'issue d'une séance où il avoit défendu avec force les intérêts du peuple, il fut assassiné et percé de coups de couteaux; mais Républicain, fier sous la monarchie constitutionnelle, il ne fléchit jamais devant aucune idole, et, avec quelques amis éclairés du peuple, il votoit l'acceptation de la démission de Lafayette, tandis qu'un peuple égaré s'abaissoit devant cet ambitieux pour le prier de continuer à le commander; appelé au rang de Législateur, Beauvais brava les dangers du 10 août, et alla prononcer au traître Capet, le décret de l'Assemblée nationale qui le reléguoit dans la tour du Temple; réélu à la Convention, il fut au nombre de ceux dont les noms sont gravés dans nos fastes pour avoir sauvé la République, en votant la mort du tyran.

Les intrigues de l'ambition, la corruption des cœurs, survécurent à Capet, et ceux qui avoient voulu sauver le dernier tyran des Français, combinèrent avec artifice les moyens de livrer leur pays à l'étranger; il nous en souvient, les départements du Midi furent livrés à l'influence d'une faction liberticide. De distance en distance, quelques patriotes inébranlables se rattachant entr'eux, éclairant le peuple qu'on ne pouvoit perdre qu'en le trompant, s'efforçoient de défendre les lois de la République attaquées. La Représentation nationale choisit Beauvais pour aller dans le Midi déconcerter les menées sourdes, détromper les hommes égarés, fortifier les patriotes purs, commander au nom de la loi; il part, égal à la grande mission qu'il avoit à remplir. Bientôt cette ville infâme dont le nom est effacé à jamais de la géographie française, est livrée aux mouvements intestins, précurseurs de la trahison: Beauvais l'apprend, il veut conjurer l'orage, il y court, il y trouve des fers.

Traîtres! en portant vos mains parricides sur un représentant du peuple entier, qu'espériez-vous? embrassez-vous dans vos coupables espérances le plan d'asservir une grande nation aux volontés de quelques scélérats, ou bien ne commettriez-vous le crime que pour le plaisir de vous assouvir de délits et d'infâmies? Et vous Anglais; vous, que nous avons voués à la destruction; vous, dont la capitale disparaîtra un jour comme Carthage, comment vous laverez-vous de la honte d'avoir pris Toulon, et de la honte de l'avoir laissé reprendre?

Pendant cinq mois, la valeur française dirigée vers d'autres rivages, laissa aux Anglais leur

facile conquête; pendant cinq mois, l'infortuné Beauvais, enfoui dans un cachot humide, privé d'une nourriture suffisante, exposé aux invectives de ces traîtres qui avaient été Français, attendant à chaque instant le moment d'une mort cruelle, a donné l'exemple de souffrir avec fermeté, avec calme, pour son pays, tous les tourments d'une existence plus insupportable que la mort. Le patriote Pierre Bayle, collègue de Beauvais, ne résista point à cette longue agonie; il disposa lui-même de sa vie. Beauvais conçut d'autres devoirs; il jugea la valeur républicaine et les destinées de sa patrie, il pensa qu'il devoit en conserver les moyens, et il choisit de souffrir.

Quelquefois des agens des tyrans coalisés descendoient dans le cachot de Beauvais, et lui donnoient des témoignages illusoire d'un intérêt stérile; l'un d'eux lui dit un jour que la cause unique de sa détention étoit d'avoir voté la mort du tyran; le Républicain exténué se retrouve aussitôt tout entier, et Beauvais lui répond ce mot sublime : Ressuscite-le, je recommencerai.

Bientôt, la vengeance nationale s'appesantit sur la ville infâme, les esclaves fuient au loin, les vainqueurs entrent dans le fort Lamalgue, ils délivrent Beauvais sans le connoître; d'autres patriotes qui succèdent retrouvent avec étonnement celui qu'ils croyoient depuis longtemps la victime de la barbarie de nos ennemis; la joie la plus vive se répand, Beauvais est couvert des témoignages de la reconnaissance publique; tous veulent le voir, on se presse sur ses pas, ses chaînes sont consacrées, et lui, absorbé d'abord par les mouvements tumultueux qui agitent son cœur, il ne s'occupe en retrouvant l'entier usage de sa pensée, que des triomphes de la République. Moments de joie trop courts, récompense insuffisante de tant de courage et de maux, Beauvais ne verra que quelques instants les trophées des patriotes; il cherche en vain à retrouver des forces pour servir sa patrie; la nature résiste mal aux impressions laissées par son martyre, il vient chercher parmi nous les secours de l'art et il y trouve son tombeau.

Beauvais est mort heureux, il avoit servi son pays avec un entier dévouement, il en avoit la conscience. La calomnie n'a jamais flétri sa réputation civique, il emporte les regrets des hommes libres; enfin il a su, avant d'expirer, qu'une conspiration horrible avoit été déjouée, que la vertu et la probité victorieuses alloient fixer pour jamais les impérissables destinées de la République; il a emporté la confiance de la destruction des tyrans. Beauvais est mort heureux, et nous, qui pleurons sa perte, utilisons sa vie et profitons des leçons qu'elle nous offre.

Citoyens, reconnoissez à leurs véritables caractères, les amis utiles de la Révolution, ne les cherchez pas parmi les hommes corrompus, instruments mobiles. Quelquefois l'homme de génie les emploie utilement pour le triomphe de la vertu, comme l'homme instruit dans les secrets de la nature emploie les poisons dans l'art de guérir; mais le plus souvent ils sont dans les mains du crime. Qu'est-ce que le patriotisme, c'est l'union de toutes les vertus; et comment pourrait y prétendre l'homme vénal qui n'en a aucune? Ne cherchez pas davantage des patrio-

tes parmi ces hommes froids et effacés qui ont offert un hommage tardif aux principes du pur républicanisme, qui appellent sagesse leur timidité; qui ont voulu arrêter la Révolution, parce qu'ils étoient impuissants pour la suivre. Perfides, modérés, hypocrites de Révolution, vous ne tromperez plus un peuple éclairé par une sanglante expérience. Peuple, médite ce que fut le martyr de la liberté dont tu honores la cendre; il se voua à la Révolution dès 1789, et jamais il n'hésita, ni dans son attachement à la cause populaire, ni dans les sacrifices personnels qui lui sont dus; sa vie privée n'offre pas une seule tache, ses erreurs étoient pures, son désintéressement étoit absolu, on ne lui reproche jamais une action équivoque, il fut bon ami, bon père, bon époux. Aimant la Révolution avec enthousiasme, il fut capable de ces grandes actions dont les passions vertueuses rendent seules susceptibles; il marcha constamment dans la carrière révolutionnaire avec cette volonté forte et cette action docile qui triomphent de tous les obstacles; il vota toujours pour les mesures fortes et sévères : c'est qu'il n'entendoit pas capituler et qu'il vouloit frapper à mort. Peuple, voilà le vrai patriote; jugez-les tous d'après ce type et, économe de ta confiance, fais-la reposer sur ceux dont tu respectes les mœurs, que tu n'as jamais vu changer de conduite et dont tu n'as jamais entendu des propositions dangereuses.

Fils de Beauvais, les Républicains t'adoptent, l'espoir de la Patrie suit les traces de ton vertueux père; et toi, intéressant jeune homme, que nous voyons parmi nous plongé dans la douleur d'une grande perte; toi qui as partagé avec courage les cachots du martyr de la Liberté, qui ne l'a pas abandonné un instant, et qui viens de lui fermer les yeux, occupe-toi de la gloire de l'homme que tu aimois, prends ta part de notre sensible reconnaissance, et sers bien la République.

Soldats de la Patrie qui m'avez entendu, bientôt vous serez en présence des esclaves; songez que vous avez à venger les martyrs de la liberté; entendez les mânes de Beauvais qui vous commandent de délivrer la terre des tyrans; songez au courage tranquille de ce grand homme qui offrit sa vie entière à la Patrie. Vous lui avez donné votre sang, le fer brille en vos mains, les derniers efforts des tyrans ne sont que les convulsions de l'impuissance; frappez les tyrans, frappez les esclaves.

Et vous, qui avez reçu de vos concitoyens le dépôt sacré des cendres de Beauvais pour le remettre à la Représentation nationale à qui il appartient, dites à la Convention nationale ce que vous avez vu, ce que nous pensons et ce que nous sommes.

Des patriotes nombreux ont répandu des fleurs sur les restes d'un Représentant illustre; ils lui ont donné des regrets sincères comme leur amour de la patrie; ils aiment la représentation nationale, parce qu'elle est grande et juste; ils ont voué une haine éternelle, et aux hommes cupides qui spéculent sur l'infortune du peuple, et aux hommes neutres qui consomment sans reproduire et grèvent le sol de la liberté; l'aristocratie existe encore, mais l'abîme est là prêt à l'engloutir.

Voyez-vous ces hommes, dont le masque est luisant, qui ne sourient que du bout des lèvres;

ils assistent aux fêtes populaires avec régularité, mais sans cordialité; leur teint pâlit quand nous sourions, leur vie est oisive, leur maison est fermée, leur urbanité est affectée; ils caressent leurs concitoyens, ils ne les aiment pas; leur démarche est toujours contrainte, leurs yeux caves et jaunes dévoilent les querelles de leurs consciences; ils parcourent la ville en saluant les sans-culottes; s'ils vous rencontrent, leur main froide vient chercher la vôtre; on apprend même à la poste qu'ils reçoivent les journaux patriotiques; mais dans l'intérieur de leur famille les formes républicaines sont bannies, on se dédommage de la contrainte extérieure; et s'il en étoit un dans cette fête auguste, en sortant il iroit dans la chapelle domestique former des vœux pour les tyrans. J'ai tracé un portrait hideux; malheur à ceux qui pourroient s'y reconnoître!

Mais c'est assez parler du vice, tournons nos regards vers la vertu, frères, nous avons rendu un hommage sans adulation, nous avons confondu nos sentiments et uni nos regrets; jurons ensemble d'imiter Beauvais et confondons nos cris de *Vive la République* (1).

La députation remet sur le bureau une urne qui contient les restes de Beauvais (2).

L'assemblée applaudit au zèle des citoyens de cette commune, décrète la mention honorable, l'insertion au bulletin, et admet la députation aux honneurs de la séance.

Un membre [DAVID] demande que sur une pierre de la façade de la maison où Beauvais a rendu les derniers soupirs, ses vertus soient gravées (3).

DAVID. Je demande que, sur la maison où est mort notre collègue, on mette une inscription qui fera connaître ses vertus, et que cette inscription soit accompagnée d'une palme civique en sculpture.

Cette proposition est renvoyée au comité d'instruction publique (4).

Un autre [THURIOT] propose que, sous trois jours, le comité d'instruction publique présente le mode de transporter les cendres de Beauvais au Panthéon, et que le même jour, Fabre de l'Hérault, mort aux Pyrénées-Orientales; Gasparin et Pierre Bayle, morts à Toulon, pour la cause de la liberté, reçoivent les mêmes honneurs (5).

THURIOT. Honorer la vertu, c'est s'honorer soi-même. Cette vérité est trop dans les principes et dans le cœur des représentants du peuple pour que la Convention ne s'empresse pas d'ordonner l'impression et l'insertion au Bulletin du procès-verbal de la conduite de la Société populaire et des corps administratifs de Montpellier. Nous avons une grande dette à payer;

(1) C 300, pl. 1055, p. 28. Broch. 9 p., de l'imp. Bonnariq, à Montpellier. Extraits dans *M.U.* XXXVIII, 365-68.

(2) *Mon.*, XX, 158.

(3) *P.V.*, XXXV, 47.

(4) *Mon.*, XX, 158; *Débats*, n° 565, p. 307.

(5) *P.V.*, XXXV, 49.

Beauvais a été victime de l'aristocratie; il a gémi quatre mois dans les prisons de l'infâme Toulon; il est mort des suites de la maladie qu'il avait gagnée pendant sa détention. Déjà la Convention a décrété que Beauvais serait transféré au Panthéon; je demande que, sous trois jours, le comité d'instruction publique présente le mode d'honorer la mémoire de Beauvais, de transporter ses cendres au Panthéon. Faisons-nous en même temps un devoir d'assister tous à cette cérémonie funèbre et de verser sur son mausolée les larmes de l'amitié. (*On l'applaudit.*)

PERRIN. Je demande que cette mesure soit étendue à Fabre (de l'Hérault), tué par les Espagnols en combattant pour la liberté.

GRANET. Je demande également que le comité d'instruction publique fasse son rapport sur Pierre Bayle, assassiné à Toulon, et sur Gasparin, tué en défendant la République.

THURIOT présente la rédaction de sa proposition, qui contient ces divers amendements (1).

Un autre membre [THIBAudeau] demande le renvoi de ces propositions au comité d'instruction publique, pour en faire un prompt rapport (2);

THIBAudeau. Ces quatre représentants méritent les honneurs du Panthéon. Cependant, comme il ne faut pas que la Convention se décide par enthousiasme, je demande que le comité d'instruction publique fasse, dans le plus court délai, un rapport qui présentera le tableau des vertus de ces martyrs de la liberté. Je demande que la Convention décrète en principe qu'à l'avenir on ne pourra *panthéoniser* un républicain sans un rapport préalable du comité d'instruction publique.

Après quelques débats la Convention accorde la priorité à la proposition de Thibaudeau.

LE PRÉSIDENT. Il reste une mesure à prendre. On a déposé sur le bureau les cendres de Beauvais; en attendant le rapport et la translation, où voulez-vous qu'on les place?

PLUSIEURS VOIX : Aux archives (3).

Après une légère discussion, la Convention nationale a rendu le décret suivant :

Art. I. — La Convention nationale renvoie à son comité d'instruction publique toutes les propositions faites sur les honneurs à décerner à la mémoire des représentants du peuple Gasparin, Bayle et Beauvais, pour en faire un rapport sous huit jours.

Art. II. — L'acte qui constate les honneurs funèbres rendus aux représentant du peuple

(1) *Mon.*, XX, 158; *Débats*, n° 565, p. 308; *Rép.*, n° 109 (Rovère au lieu de Perrin); *J. Perlet*, n° 563; *J. Sablier*, n° 1244; *Batave*, n° 418; *M.U.*, XXXVIII, 333. Voir la minute du projet de Thuriot dans C 296, pl. 1008, p. 20.

(2) *P.V.*, XXXV, 49.

(3) *Mon.*, XX, 156; *Débats*, n° 565, p. 309.